

FICHE D'INSCRIPTION

Retournez cette fiche

- ✓ par courrier : Service de formation – Réseau PREVIOS – 6 rue Pétrarque 31000 Toulouse
- ✓ par mail : serviceformation@reseauprevios.fr

Vous souhaitez vous inscrire à la session 2025

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Fonction exercée :

Service :

Statut juridique de l'établissement : Public Privé

Nom établissement :

Adresse professionnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone : Télécopie :

E-mail :

Avis obligatoire de l'employeur :

Date :

Signature et cachet de l'employeur :

Financier (si différent de l'employeur) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Télécopie :

E-mail :

Une fiche complète doit être envoyée par stage et par personne.

Délai d'inscription : Voir date limite d'inscription au verso. Un désistement survenant moins de 15 jours avant la session et non signalé par écrit entraîne la facturation de celle-ci ainsi que toute participation partielle.

Les personnes en situation de handicap souhaitant bénéficier d'un accueil spécifique peuvent s'adresser au 06 38 26 78 22 ou par courrier : serviceformation@reseauprevios.fr

Les renseignements fournis seront saisis sur un fichier informatique. En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer votre droit individuel d'accès auprès de l'association.

Le Réseau PREVIOS

Le réseau PREVIOS a pour missions :

1. L'amélioration de l'accueil des victimes et des auteurs de violence par le développement d'une prise en charge pluridisciplinaire (dépistage, accueil, évaluation globale, orientation concertée) reposant sur une connaissance de leur situation de santé, juridique, sociale, économique, professionnelle...
2. L'animation du réseau régional de prise en charge sanitaire des victimes et auteurs en articulation avec les dimensions judiciaires et sociales : sensibilisation, formation et implication des professionnels sur les thématiques de dépistage, accueil, évaluation globale et orientation concertée, développement de référentiels régionaux. A cette fin, nous proposons des formations rendant accessibles au plus grand nombre des informations scientifiques dans le domaine de la violence.

Formations développées par le Réseau PREVIOS

(Non exhaustif, cf. site pour l'ensemble des formations. Tout besoin ressenti en formation pouvant être proposé au réseau PREVIOS)

Prévention de la violence :

- Prévention primaire : Prévention des violences et analyse des pratiques professionnelles, Développer des actions de prévention de la violence
- Prévention secondaire : Violence de couple : dépistage, information, orientation, Violence de couple et grossesse, Prise en charge psychothérapeutique des violences au sein du couple, Enfant exposé aux violences au sein du couple, Aspects de la maltraitance à enfant, Violences intrafamiliales, Prise en charge des victimes d'agression sexuelle, Psychotraumatisme et violence, Mise en œuvre d'une consultation de prise en charge des personnes en situation de violence
- Prévention tertiaire : Transmission intergénérationnelle, Prise en charge des auteurs de violence

Prévention de la violence au travail :

- Gestion des conflits, Harcèlement
- Epuisement professionnel et violences dans les soins
- Prévention de la violence et amélioration des conditions de travail

Bientraitance :

- Bientraitance et projet de soin personnalisé (sanitaire)
- Bientraitance et projet individualisé (médico-social)
- Bientraitance/Maltraitance des personnes vulnérables



FORMATION

DEVELOPPER DES PRATIQUES BIENTRAITANTES DANS LES EXAMENS GYNECOLOGIQUES OU TOUCHANT À L'INTIME

Session 2025
Toulouse



**Organisme de DPC enregistré et évalué favorablement,
Habileté à dispenser des programmes DPC
Identifiant : 3796**

SIÈGE SOCIAL :

Réseau PREVIOS, 6 rue Pétrarque, 31000 Toulouse
Portable : 06.38.26.78.22
Site : www.reseauprevios.fr

SIRET 49791238600024
Organisme de formation 73 31 05301 31.

DEVELOPPER DES PRATIQUES BIEN TRAITANTES DANS LES EXAMENS GYNECOLOGIQUES OU TOUCHANT À L'INTIME

Contexte

Il est difficile de se repérer parfaitement sur la question des violences gynécologiques et obstétriques.

Un rapport sur les violences dans le suivi gynécologique et obstétrical, remis en juin 2018 par le Haut Conseil à l'égalité des femmes et des hommes (HCE) à Marlène Schiappa, alors secrétaire d'Etat chargé de l'égalité, a permis de mieux cerner cette problématique. Le HCE y donne des contours à cette notion, souvent vague : il s'agit de gestes, propos, pratiques et comportements exercés ou omis par un(e) ou plusieurs membres du personnel soignant sur une patiente au cours du suivi gynécologique et obstétrical : Non prise en compte de la gêne de la patiente, liée au caractère intime de la consultation ; propos porteurs de jugements sur la sexualité, la tenue, le poids souvent à caractère sexiste ; actes (intervention médicale, prescription, etc.) exercés sans recueillir le consentement ou sans respecter le choix ou la parole de la patiente ; actes ou refus d'acte non justifiés médicalement. Et enfin, pour les plus graves des violences sexistes et sexuelles : injures sexistes, harcèlement sexuel, agression sexuelle et viol.

La formation et la sensibilisation des professionnels est la meilleure garantie pour lutter contre ce type d'agissement, en permettant de développer les axes de bientraitance.

La formation devrait permettre de mieux se repérer sur cette question et de comprendre l'importance de bien connaître aussi la thématique des violences sexuelles afin d'éviter des survictimisations ou re-victimisations des femmes ayant des antécédents de violences subies. Elle permettra enfin, d'ouvrir la réflexion sur l'évolution des pratiques professionnelles en terme de bientraitance, de positionnement professionnel et de communication afin de désamorcer des situations de tensions ou de conflits avec les patientes ou leur famille. Mais aussi de favoriser des processus de résilience chez ces patientes

Objectifs

- Se repérer sur la question des violences gynécologiques et obstétriques
- Connaître la législation en vigueur
- Mieux connaître la problématique des violences sexuelles et le dépistage systématique des violences auprès des patientes
- Développer des savoirs-être bientraitants
- Faire évoluer ses pratiques professionnelles
- Se positionner différemment dans les relations difficiles ou conflictuelles pour désamorcer les situations à risque

Descriptif

Jour 1 Savoirs (apports théoriques) et Savoir-être

Matin

- **Introduction** : Représentation et vécu professionnel
- **Définition** et compréhension du champ des violences gynécologiques et obstétricales et discussion autour des contextes et des facteurs de risques associés
- **La législation en vigueur et discussion** sur les implications de ces lois pour les professionnels de la santé.

Après-midi

- **Sensibilisation aux conséquences** des violences sexuelles sur la santé somatique et génésique.
- **Comprendre les complications obstétricales**, les grossesses à risque, les pathologies chroniques.
- **Prise de conscience des conséquences psychiques** des violences sexuelles : traumatisme, sidération, dissociation et difficultés à exprimer son consentement
- **Dépistage systématique des antécédents de violence** : comment procéder, comment réagir pour permettre le meilleur accompagnement des patientes et éviter la sur-victimisation

Jour 2 Savoirs (apports théoriques) et Savoir-faire

Matin

- **Introduction aux principes d'une communication bienveillante** et la mise en œuvre dans les services
- Comment **l'écoute active et l'empathie** peuvent être mises en œuvre ?
- **Discussion autour des savoirs-être et savoir-faire** : comment désamorcer des situations conflictuelles - Echanges sur des situations cliniques rencontrées par les équipes
- **Les attitudes bienveillantes à privilégier**

Après-midi

- **Développement du travail en réseau** : Comment orienter les victimes vers les partenaires du réseau.
- **Discussion sur des situations cliniques rencontrées** par les équipes.
- **Importance de bien se connaître** : vécu professionnel, le stress et les risques psycho-sociaux (RPS).
- **Échanges sur les pratiques et études de cas.**

Bilan et évaluation de la formation : recueil des impressions des participants, des points forts, des points à améliorer et des attentes pour les prochaines sessions.

Modalités pédagogiques

PUBLIC

Directeur d'établissement, Cadre de santé, Médecin gynécologue, obstétricien, Sage-femme intervenant en établissement de soins, Infirmier[ère], Puéricultrice, Auxiliaire de Puériculture, psychologue, Professionnels de santé libéraux

PRE-REQUIS : Aucun

LIEU ET DATES : Toulouse et date à définir

Inscriptions closes 10 jours avant chaque session

PREVIOS se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'un nombre insuffisant d'inscrits

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE et référente handicap :

Béatrice FOURTEAU,
Coordinatrice du Réseau PREVIOS

Contact : serviceformation@reseauprevios.fr

Tél : 06.38.26.78.22

ADMINISTRATIF et FINANCIER :

Sophie GLEYES

s.gleyses@reseauprevios.fr

Si vous êtes en situation de handicap, merci de le signaler.

TARIF : Formation continue : 750 €

Ce tarif inclus la dispense d'un dossier pédagogique.

Tarifs spécifiques (formation à titre personnel, étudiants, demandeurs d'emploi,...) : Nous contacter

Un désistement intervenant moins de 15 jours avant la session et non signalé par écrit, ainsi que toute participation partielle entraîne la facturation systématique de la formation.